



AVIS PUBLIC – ERRATUM (8 MAI 2026)

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière-adjointe de la Ville de Rosemère, qu'une séance ordinaire du Conseil municipal aura lieu le lundi, 11 mai 2026 à 19h30, en la salle du Conseil sise au 100, rue Charbonneau, à Rosemère, pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1) Dérogation mineure (Distance d'implantation d'une galerie)

Adresse : 188, rue Maria (lot 2 777 558)

Nature : Distance d'implantation d'une galerie

Effet : **De permettre**, pour la propriété située au 188, rue Maria l'octroi d'une dérogation mineure pour l'implantation d'une galerie à une distance de 0,5 mètre de la ligne latérale du terrain, alors que le règlement de zonage prescrit une distance minimale de 1,8 mètre.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Fait à Rosemère, ce 24 avril 2026.

La greffière-adjointe,

Me Chanèle Lecompte